



E X T R A I T
du Registre des Délibérations du Conseil Municipal.

VILLE DE LOURDES

(HAUTES-PYRÉNÉES)

L'an deux mille dix-sept et le jeudi dix-neuf janvier, les Membres du Conseil Municipal de la Ville de LOURDES, convoqués régulièrement le treize janvier 2017, se sont rassemblés au lieu ordinaire de leur séance sous la présidence de Josette BOURDEU, Maire.

Etaient présents :

Josette BOURDEU, Alain GARROT, Marie José MOULET, Bruno VINUALES, Patricia SAYOUS, Philippe SUBERCAZES, Fabienne BORDE, Alain ABADIE, Madeleine NAVARRO, Camille CASTERAN, Michel AUSINA, Nathalie BARZU, Annette CUQ, Anjelika OMNES, Odile VIGNES, Yacine KASBAOUI, Sandrine FOCESATO, Michel NICOLAU, Annick BALERI, Jean-Pierre ARTIGANAVE, Marie-Bernadette SCERRI DIT XERRI, Michel REBOLLO-PEREZ, Claude HEINTZ.

Etaient excusés :

Gérald CAPEL,
Maxime LAFFAILLE,
Jean-Luc DOBIGNARD donne procuration à Michel NICOLAU,
Hervé ABADIE,
Marie-France AUZON-LAFFITTE,
Marie-Henriette CABANNE donne procuration à Jean-Pierre ARTIGANAVE,
Mohamed DILMI donne procuration à Michel REBOLLO,

Michel AUSINA donne procuration à Alain ABADIE jusqu'à son entrée en séance.
Odile VIGNES donne procuration à Fabienne BORDE jusqu'à son entrée en séance.
Yacine KASBAOUI donne procuration à Camille CASTERAN à son départ de séance.

Etaient absents :

Eric BARZANTI,
Michel AZOT,
Jean-Pierre GARUET-LEMPIROU.

Secrétaire de séance : Camille CASTERAN.

Michel AUSINA et Marie-Bernadette SCERRI DIT XERRI entrent en séance avant le débat de la délibération n° 1.

Odile VIGNES entre en séance pendant le de la délibération n° 1.

Yacine KASBAOUI quitte définitivement la séance pendant le débat de la délibération n° 1.

N° 1

CHAMBRE REGIONALE DES COMPTES – RAPPORT D'OBSERVATIONS DEFINITIVES SUR LES COMPTES ET LA GESTION DE LA COMMUNE AU TITRE DES EXERCICES 2009 A 2014

Rapporteur : Madame le Maire

Les membres du Conseil municipal prennent acte de la communication du rapport aux conseillers municipaux dans les délais prévus et prennent également acte de la tenue d'un débat concernant le rapport définitif de la Chambre Régionale des Comptes.

N° 2

MODIFICATION DE LA DELIBERATION PORTANT DELEGATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL AU MAIRE

Rapporteur : Madame le Maire

Les membres du Conseil municipal, à l'unanimité :

- 1°) adoptent le rapport présenté,
- 2°) modifient le 16° de la délibération n° 1.9 en date du 17 avril 2014 relative aux délégations du Conseil municipal au Maire de la façon suivante : « 16°) D'intenter au nom de la commune les actions en justice ou de défendre la commune dans les actions intentées contre elle dans les cas suivants : en première instance, à hauteur d'appel et au besoin en cassation, par voie d'action ou par voie d'exception, en procédure d'urgence, en procédure de fond, devant les juridictions administratives ou judiciaires, répressives ou non répressives, devant le tribunal des conflits »,
- 3°) approuvent le fait que le reste de la délibération n° 1.9 en date du 17 avril 2014 reste inchangé,
- 4°) autorisent Madame le Maire à signer tout acte et document découlant de la présente délibération.

N° 3

PLAN DE REDRESSEMENT STRATEGIQUE DES RESSOURCES DE LOURDES (2017-2021)

Présentation

N° 4

CONSTITUTION DE PARTIE CIVILE AU NOM DE LA VILLE DE LOURDES

Rapporteur : Madame le Maire

Les membres du Conseil municipal, à l'unanimité :

1°) adoptent le rapport présenté,

2°) autorisent Madame le Maire à se constituer partie civile pour les dossiers faisant l'objet de la partie n° 7 du rapport intitulée « commande publique » pour lesquels la Chambre Régionale des Comptes a relevé des dysfonctionnements ayant causés un préjudice financier significatif à la commune,

3°) autorisent Madame le Maire à signer tout acte et document découlant de la présente délibération.

N° 5

DECISIONS DU MAIRE : COMPTE RENDU

Rapporteur : Josette BOURDEU

Le Maire,



Josette Bourdeu

Josette BOURDEU

**Vice-présidente du Conseil départemental
des Hautes-Pyrénées**